La capitulation de l'Allemagne

Nos articles

Lire en page 3 :
Ed. Junod : Après Guillaume, M. Schulthess.
A. G. : Les Allemands d'Autriche.
M. R. : Le gâchis.
Georges Golay : Lettre d'Italie.
Ed. J. : Lâcheté gouvernementale.
R. Gouzy : Notre commerce extérieur en 1917.

La capitulation

L'Allemagne l'accepte. Les secrétaires d'Etat — on ne nous dit pas si ce sont les anciens, ceux du gouvernement de Max de Bade, ou les nouveaux, ceux du ministère Ebert — après avoir pris connaissance des conditions de l'armistice ont donné comme instructions à la délégation qui attend dans les lignes françaises, d'y souscrire. C'est assurément la plus formidable capitulation que l'histoire ait enregistrée, tant par la puissance qui se déclare vaincue que par la dureté des conditions qui lui sont imposées. Ce qui fut l'Allemagne doit être bien bas, plus bas encore que ne le font voir les effarantes dépêches qui, heure par heure, enregistrent la désagrégation de l'Etat et l'écroulement des trônes pour que toute l'arrogance d'hier sombre dans cette soumission.

Les conditions d'armistice tant attendues, nous en avons donné, dès hier l'extrait. Elles sont ce qu'elles devaient être de la part de vainqueurs qui n'ont pas — fait unique dans les annales — la possibilité de signer un acte qui aurait pour base la bonne foi du vaincu et qui doit tout entier reposer sur des garanties. Elles sont, comme le comporte la nature de cette convention, presque exclusivement militaires. Mais, ce qu'il faut remarquer avant tout, c'est le noble esprit qui les inspire, où passe le grand cœur de la France et de ses deux alliées d'Amérique et d'Angleterre : tout ce qui concerne le militarisme est dur, terriblement et légitimement dur et c'est une satisfaction pour la conscience humaine qu'il en soit ainsi. Tout ce qui vise le pouvoir civil, soit les paragraphes 8, 10 et 12 des stipulations, ne constitue que de justes réparations.

C'est la manière des vainqueurs. Si la fortune des batailles eut trouvé autrement, nous aurions vu les conditions impériales. Les polémiques des pangermanistes en avaient donné un avant-gout. On en arrive à souhaiter, pour que soient libérées complètement les exigences sacrées de la conscience universelle que le traité de paix tienne compte du soulèvement de réprobation qui a passé pendant quatre ans dans le monde contre ceux qui ont été condamnés à la fois par la justice des hommes et par le jugement de Dieu.

Bien entendu, nous palpitons d'allégresse à la pensée que la Belgique est libérée; et à l'idée des régiments français qui vont entrer, musique en tête et drapeaux au vent, dans Metz et dans Strasbourg, il vous passe dans l'âme comme un frisson de Marsellaise. Meurtrie, sanglante, mais victorieuse et reconstituée, que la France est belle !

Au contraire des anciens gladiateurs, ceux qui vont vivre la saluent ! La pensée revient aujourd'hui à ces jours d'août 1914, où l'Allemagne jeta son épée dans la balance. On sentait bien que la guerre s'engageait dans les meilleures conditions possibles pour la fille de la Révolution, mais on demeurait angoissé devant l'inconnu des batailles. Plus que dans aucun autre heurt de peuples, l'avenir du monde se jouait. Quel serait le décret du Destin ? Aujourd'hui, le Destin a parlé. Le cœur de la terre est libéré par l'arrêt de ce Droit souverain qui n'est inscrit dans aucun livre et encore moins au fil des épées. L'œuvre de Bismarck écroulée en poussière, l'Allemagne à genoux, c'est la fin de la nation « prédestinée », du moins dans l'attitude historique qu'elle s'était forgée.

Eh bien, nous l'avouons ! nous n'avons, pour le grand empire qui meurt aujourd'hui, ni regret, ni pitié. Ni regret... depuis sa constitution en 1870, il n'a rien apporté au monde ni à la civilisation, si ce n'est le culte brutal de la force... Ni pitié parce qu'il s'écroule dans la boue et le sang. Rome vaincue a laissé derrière elle le Droit, la conception de l'individu, la flamme qui a animé les sociétés modernes. Napoléon terrassé a légué au monde l'idéal de la Révolution, et après lui, l'Europe meurtrie a trouvé pourtant, dans ses drapeaux déchirés, les règles de sa vie et les lois de son devoir.

L'Allemagne s'ensevelit, elle, dans l'âcre senteur des gaz meurtriers, sous les pierres des cités calcinées, dans la lueur des lance-flammes de torture. Son sillage est un remous de larmes et de sang. Quarante-sept années d'autocratie, de militarisme, d'oppression, de mépris de toutes les vérités humaines et de tous les impératifs du devoir universel laissent le monde épouvanté et tremblant. Après son hégémonie, sans rien pouvoir glaner sur sa trace éphémère, tout est à ensemencer, tout est à reconstruire. Son règne aura été une négation.

L'aigle impérial a eu les ailes brisées aux claquements du drapeau tricolore, de l'Union Jack et de la bannière étoilée et les hommes enfin s'éveillent parce que l'oiseau de proie avait étendu son vol entre lui et la lumière.

Saluons les dispensateurs de cette grande aurore, les Poilus, les Tommies et les Yanks, Clemenceau et Foch, Lloyd George et Douglas Haig, Wilson et Pershing.

Mais nous ?... que devenons-nous dans la tourmente ? Nous avons pendant plus de quatre ans confié nos destinées à des potentats qui n'ont emprunté leur autorité qu'à l'éclat sinistre du militarisme prussien; toute leur politique a été établie sur l'invincibilité allemande, tous leurs calculs subordonnés au triomphe de la force impériale, toute leur neutralité imprégnée de sa crainte et de son amour. Leur redingote de ministre et leur tunique de général ont été taillées dans la doublure de la pourpre impériale.

Ils se sont fourvoyés du tout au tout. Le foyer d'où ils tiraient leur étincelle s'est éteint. Ils se sont fourvoyés et ils nous ont entraînés vers une chimère aujourd'hui édorées. La Suisse doit les balayer. Il n'est pas possible qu'elle s'ensevelisse avec eux sous les débris des idoles sanglantes aujourd'hui en poussière. A côté du catafalque de Guillaume II, le nom de M. Schulthess est inscrit déjà sur la pierre funèbre et si sa destinée politique n'est pas scellée aux côtés du souverain déchu, dont toute son activité escomptait le triomphe, la croix fédérale ne sera plus demain qu'une croix mortuaire.

Entre la galère impériale et notre humble barque, il est grand temps de couper la remorque. Nous avons réclamé le coup de hache le jour où le germanisme semblait triomphant. Nul ne nous accusera donc d'être les déserteurs de la mauvaise fortune.

Il y a quatre ans que nous attendions le chant du coq qui annonce le jour.

Marcel ROUFF.

La "Tribune de Genève" se vend
10 ct. en Suisse
15 ct. en France (sauf la Zone)

CONFÉDÉRATION

Le Soviet d'Olten décrète la grève générale

Olten, 11. — Le Conseil fédéral s'étant refusé à retirer les troupes envoyées à Zurich ainsi que le demandait le comité d'action d'Olten dans l'intérêt de l'apaisement du conflit existant, le comité d'action d'Olten, le comité central de l'Union suisse des syndicats et la direction du parti socialiste suisse se sont réunis en séance dans la nuit de dimanche à lundi. Après une discussion approfondie sur la gravité de la situation nationale et internationale, l'assemblée a décidé à l'unanimité de proclamer la grève générale pour lundi à minuit.

L'appel à la grève s'adresse à toutes les corporations ouvrières du pays y compris le personnel des communications et d'Etat.

Dans une proclamation à la population, le comité d'action d'Olten expose les motifs qui ont déterminé à prendre cette décision lourde de conséquences. La proclamation expose en même temps le programme que le grévistes auront à soutenir; ce programme renferme les points suivants :

1. Nouvelles élections au Conseil National sur la base de représentation proportionnelle.

2. Droit électoral actif et passif pour les femmes.

3. Réorganisation de l'armée dans le sens d'une armée populaire.

4. Garantie de l'approvisionnement en denrées alimentaires d'accord avec les producteurs agricoles.

5. Introduction de la semaine de 48 heures pour les établissements publics et privés.

6. Introduction du travail obligatoire général.

7. Monopoles d'Etat pour l'importation et l'exportation.

8. Assurance vieillesse et invalidité.

9. Amortissement des dettes d'Etat par la classe possédante.

La réalisation de ce programme suppose une reconstitution du gouvernement national en tenant compte de la volonté populaire actuelle.

La grève est illimitée.

La proclamation se termine par un appel aux soldats et au personnel d'Etat et appelle la population ouvrière à s'abstenir de consommer de l'alcool pendant la durée de la grève.

La proclamation est signée des membres du comité d'action d'Olten, des membres de la direction du parti socialiste suisse, du comité central de l'Union suisse des syndicats et la fraction socialiste du Conseil national.

Les concessions

Zurich, 11. — Des pourparlers ont eu lieu dimanche après midi entre le gouvernement du canton de Zurich et la municipalité de Zurich. Le gouvernement de Zurich se déclare prêt, afin de mettre fin au conflit, à faire aux ouvriers les concessions suivantes :

1. Trois membres du Conseil d'Etat démissionneront immédiatement pour faire place à des représentants des ouvriers.

2. Le Conseil d'Etat est prêt à déposer immédiatement un projet de loi introduisant la journée de huit heures pour le personnel cantonal et à intervenir dant le même sens auprès du Conseil fédéral pour l'application de cette mesure à tout le terrtoire de la Confédération.

3. Le Conseil d'Etat est prêt à demander le retrait immédiat des troupes si la grève est déclaree terminée.

Les organisations ouvrières ont discuté hier soir ces propositions. Elles déclarent que, dans la phase actuelle, l'affaire dépasse le cadre cantonal et que des décisions ne peuvent être prises que d'accord avec le comité d'Olten.

La circulation des trains interrompue à Zurich et Winterthour

Zurich, 11. — **Le personnel du chemin de fer de la place de Zurich a décidé, hier, à l'unanimité de proclamer immédiatement la grève des chemins de fer. L'Union locale de Winterthour des cheminots s'est jointe à cette décision. Le personnel des chemins de fer est en grève. Les trains ne circulent plus à Zurich et à Winterthour.**

Lundi matin, la poste et les télégraphes ont repris le service normal à Zurich.

A Bâle

Bâle, 11. — Une assemblée des organisations catholiques sociales de Bâle, après des discours du rédacteur Auf der Mauer et du conseiller national Feigenwinther et une discussion de plusieurs heures, a pris à l'unanimité la résolution suivante : « L'assemblée approuve les mesures prises par le Conseil fédéral pour le maintien de la tranquillité et de l'ordre et félicite les autorités de garantir l'ordre public en mettant obstacle aux aspirations révolutionnaires du parti socialiste de révolution et d'intervenir énergiquement pour la protection des non grévistes. Elle invite en même temps la fraction conservatrice des Chambres fédérales et les députés catholiques du Grand Conseil à agir dans le même sens pour la garantie des droits de la population animée de sentiments pacifiques.

Bâle, 11. — Contrairement à la nouvelle sur la cessation du travail dans les banques de Bâle, dans la journée de samedi, on constate que ce n'est pas la banque commerciale de Bâle, mais la Société de Banque suisse qui s'est opposée à la demande du comité de grève et a travaillé toute la matinée. La Banque commerciale est restée fermée.

Nouvelle mise sur pied

Berne, 11. — Le Conseil fédéral a décidé la mise sur pied pour le lundi 11 novembre à 5 h. 30 après-midi à Lucerne, du bataillon de montagne 47 et de la compagnie de mitrailleurs de montagne I/29. Pour le lundi 11 novembre à 10 h. du matin à Liestal de l'état-major du régiment 31 et les bataillons 52 et 53 avec les compagnies de mitrailleurs II et III/21.

Un appel du colonel Wildbolz

Berne, 11. — Le commandantdu 2me corps d'armée, colonel Wildbolz, adresse aux troupes placées sous son commandement un appel disant :

Les dernières et formidables convulsions de la guerre menacent l'ordre intérieur de notre pays. Il s'agit de le maintenir à tout prix. Le renversement de l'ordre ferait, vous devez tous le comprendre, courir à notre chère patrie un terrible danger. Vous avez été mis sur pied pour y parer. Nous voulons sauver la Suisse et notre libre communauté en vue d'un avenir meilleur. Ce n'est pas à l'étranger de nous prescrire notre voie. Nous la suivons de notre propre chef, comme nous l'avons fait de tout temps, nous basant sur nos libres institutions. Faites encore une fois de plus votre devoir de soldats, fidèles à votre serment.

Une motion des chrétiens sociaux

Zurich, 11. — La fraction chrétienne sociale a décidé de déposer à la séance de lundi du Grad Conseil une motion demandant l'augmentation du nombre des membres du Conseil d'Etat à neuf et l'élection du Conseil d'Etat d'après la proportionnelle.

Les paysans contre la guerre

Berne, 11. — L'Union suisse des paysans adresse l'appel suivant aux agriculteurs suisses :

Dans certaines régions, les paysans s'apprêtent à répondre à la grève générale proclamée dans les villes, en suspendant la livraison du lait. Nous attirons l'attention sur le fait qu'à l'heure présente, les autorités légales exercent partout le pouvoir remis entre leurs mains et que, par conséquent, l'interruption de la livraison des denrées alimentaires n'aurait pas de sens. Même pour le cas où les chemins de fer seraient arrêtés, l'agriculture doit faire son possible pour que le militaire et la population des villes qui prennent la défense de l'ordre soient ravitaillés. En cas de changement dans la situation, de nouvelles instructions seront transmises soit directement par les associations compétentes, soit par les organes centraux.

Les paysans sont instamment priés de ne pas agir de leur propre chef, mais bien plutôt de s'en tenir aux dispositions prises par les fédérations compétentes. En cette heure qui décide de la destinée des peuples et de notre patrie bien-aimée, nous attendons de nos agriculteurs qu'ils agissent avec calme mais fermeté et résolution aux côtés des autorités.

Contre le désordre général

Zurich, 11. — Le comité des associations chrétiennes-sociales de personnel lance un appel au personnel fédéral disant : « A l'heure grave où l'avenir de notre pays est en jeu, le personnel fédéral se voit adresser l'invitation de s'associer aux ouvriers socialistes en grève. Le comité central considère comme de son devoir de mettre en garde contre toute décision semblable. Nous combattons épaule contre épaule avec toutes les classes ouvrières lorsqu'il s'agit d'une juste amélioration des conditions sociales, mais nous repoussons toute communauté avec ce mouvement qui tend au désordre général.

EN ALLEMAGNE

Les conditions de l'armistice sont acceptées

Berlin, 11. — Hier matin a eu lieu une conférence des secrétaires d'Etat. Après avoir pris connaissance, des conditions de l'armistice, ces conditions ont été acceptées. Des instructions dans ce sens ont été données à la délégation de paix. (Wolff).

Berlin, 10. — Voici un extrait des conditions de l'armistice :

1. Entrée en vigueur six heures après la signature.

2. Evacuation immédiate de la Belgique, de la France et de l'Alsace-Lorraine, et ceci dans un délai de 14 jours. Les troupes qui se trouveront dans ces territoires après ce délai seront internées ou faites prisonnières de guerre.

3. Doivent être remis 5000 canons, tout d'abord de gros calibre, 30.000 mitrailleuses, 300 lance-mines et 2000 avions.

4. Evacuation de la rive gauche du Rhin. Mayence Coblentz et Cologne seront occupés dans un rayon de 30 km. de profondeur.

5. Constitution d'une zone neutre sur la rive droite du Rhin, d'une profondeur de 30 à 40 km. Evacuation dans les onze jours.

6. Rien ne doit être enlevé de la rive gauche du Rhin. Les fabriques, chemins de fer, etc. doivent rester intacts.

7. 5000 locomotives, 150.000 wagons. 10.000 camions automobiles doivent être remis.

8. Entretien, par l'Allemagne, des troupes ennemies d'occupation.

9. En Orient, toutes les troupes doivent être retirées derrière la frontière. Il n'y a pas de délai fixé pour cette opération.

10. Renonciation aux traités de Brest-Litovsk et de Bucarest.

11. Capitulation sans conditions en Afrique orientale.

12. Restitution de l'avoir de la Banque d'Etat belge, de l'or roumain et russe.

13. Remise des prisonniers de guerre sans réciprocité.

14. Remise de cent sous-marins, huit croiseurs légers et six dreadnoughts. Les autres bâtiments seront désarmés et surveillés par les Alliés dans les ports neutres ou alliés.

15. Le passage libre et garanti à travers le Cattégat. Enlèvement des champs de mines. Occupation de tous les forts et batteries qui pourraient gêner le libre passage.

16. Le blocus subsiste. Les bâtiments allemands pourront encore être pris.

17. Toutes les limitations de navigation des neutres édictées par l'Allemagne sont annulées.

L'armistice dure trente jours.

Le roi de Saxe déposé

Berlin, 11. — **Le « Vorwaerts » apprend de Dresde que le roi de Saxe a été déposé de son trône. Le Conseil des ouvriers et soldats de Dresde lance un appel au peuple, dans lequel il dit : Le roi a été déposé de son trône ; la dynastie a cessé d'exister. La première Cambre est dissoute. La deuxième Cambre également n'existe plus. Les ministres d'Etat continuent provisoirement à diriger les affaires d'accord avec les Conseils des ouvriers et soldats réunis, et ont convoqué les hommes et les femmes à de nouvelles élections immédiates sur la base du droit du vote général, égal et direct.**

Hindenburg se met à la disposition du conseil des ouvriers et soldats

Cologne, 11. — **Le conseil des ouvriers et soldats annonce : Le général feld-maréchal von Hindenburg et le général quartier-maître Grœner ont prié le conseil des ouvriers et soldats de Cologne d'envoyer une délégation au grand quartier-général, pour une importante discussion. Dimanche matin MM. Fuchsius, Schulte et Bollmann sont partis de Cologne.**

Ainsi que l'annonce le conseil des ouvriers et soldats de Cologne, le maréchal Hindenburg, dans un télégramme au nouveau gouvernement, s'est mis à la disposition du conseil des ouvriers et soldats, ainsi que l'armée, ceci afin d'éviter le chaos.

La révolution à Essen

Krupp arrêté (?)

Amsterdam, 11. — **Selon le « Handelsblaget, des ouvriers arrivés dimanche après midi par train spécial de Zevenaar (Hollande) disent que la révolution a éclaté à Essen, Krupp et sa femme auraient été arrêtés.**

SA FIN

Guillaume II s'enfuit

La Haye, 11. — L'ex-empereur Guillaume est arrivé dimanche matin par train spécial à la gare de Lysden, localité située à la frontière hollandaise entre Liége et Maestricht.

Un train spécial néerlandais l'a conduit à sa nouvelle résidence. (Havas).

Berlin, 11. — L'empereur est arrivé hier matin à Arnheim, en Hollande, et a pris demeure en cette ville dans la villa du baron Bentink.

Berlin, 11. — *Information du C. O. S.* Charles Liebknecht a hissé le drapeau rouge sur le château ; le drapeau rouge flotte aussi sur la Porte de Brandebourg. Une grande joie règne parmis la population.

Rosa Luxemburg libérée

Breslau, 11. — Rosa Luxemburg a été libérée vendredi après-midi ; elle est sortie de prison. (*Wolff*).

En Bavière

Innsbruck, 11. — D'après une information du *Nouveau Journal du Matin*, la ville de Brixen a été occupée le 9 novembre par les Italiens, qui sont entrés dans différentes parties de la ville. Par suite de cette avance, la situation de la ville est devenue très critique, car les Bavarois occupent depuis 2 jours la forteresse de Franzenfest, voisine, et ont détruit le remblai de la voie ferrée jusqu'à Bixen. Un conflit armé apparaissait inévitable. Pour cette raison, le chef du district et le bourgmestre se sont rendus à Franzenfest et ont engagé des pourparlers avec le commandant bavarois pour que les troupes bavaroises soient à nouveau retirées et les clefs du fort remises à un officier d'état-major autrichien. La forteresse a été mise hier en possession d'un colonel italien. Le Brenner et Innsbruck sont encore maintenant occupés par les Bavarois.

A Fribourg en Brisgau

Un Conseil des ouvriers et soldats s'est aussi formé à Fribourg dans le courant de l'après-midi d'hier et dans la soirée. Il s'est chargé des affaires. Le mouvement s'est effectué dans le calme. Le Conseil des ouvriers et soldats demande le calme et l'ordre de la part de la population. Dans d'autres localités du pays, ainsi qu'à Lahr, par exemple, la nouvelle évolution s'est effectuée sans que l'ordre ait été troublé et sans excès.

En Bohême allemande

Vienne, 11. — Le Conseil d'Etat a lancé une proclamation faisant savoir que les pourparlers entre la ville et le gouvernement tchèque pour la livraison de denrées alimentaires et de charbon sont restés complètement infructueux, malgré tous les efforts déployés.

AVIS MORTUAIRES

(suite, voir aussi page 2)

Mme Louis Bastardoz-Seletti, à Genève, M. et Mme Numa Bastardoz, à Areuse, leurs enfants et petits-enfants, à Serrières, Areuse et Genève, Mlle Marie Deleschaux, à Vevey, M. et Mme Capriano-Seletti, à Paris, MM. Joseph, Félix, Philippe et René Seletti, au front français, ainsi que les familles alliées ont la profonde douleur de faire part à leur amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Louis BASTARDOZ

leur très cher et regretté époux, fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et parent enlevé à leur très tendre affection, à l'âge de 31 ans, après quelques jours de cruelles souffrances patiemment supportées. 28522

Genève, rue Mouchoisy, 23, le 10 novembre 1918.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Ton départ nous brise
Ton souvenir nous reste.

La Maison Bossard & Muller et son Personnel ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Louis BASTARDOZ

leur dévoué employé et collègue, survenu le 10 courant, après une courte et cruelle maladie. 28541

Madame veuve Elise Matile, Mlle Hélène Matile, M. et Mme Cécile Magnin et leurs enfants, M. Léon Matile, M. et Mme Georges Matile et leur fillette, les familles Matile, Baillod, Perret, Déglon, Pahud, Behr, Olivet, M. Henri Morel et les familles alliées ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qui vient de les frapper en la personne de

Monsieur
Arnold MATILE

leur cher fils, frère, oncle, neveu, cousin et ami décédé, dans sa 39me année.

Domicile mortuaire, 26bis, rue de Carouge.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Prière de ne pas faire de visite, pas d'honneur.

L'ensevelissement aura lieu, mardi à 11 heures. 28551

M. Ernest Spicher et ses employés ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Arnold MATILE

associé et patron, marchand de bois, décédé le 10 courant, après une courte et cruelle maladie, à l'âge de 39 ans.

Pas d'honneur ni pas de visites.

Domicile mortuaire, 26 *bis*, rue de Carouge. 28523

MM. Edmond et Alfred Falquet, Mlle Cécile Falquet, à Collonge-Bellerive, Mlle Célina Falquet, à Corsier, famille Berger-Dupraz, à Cherre, famille Pictet, à Vernier, les familles Falquet et Berger, à Collonge, et les familles alliées font part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Madame Vve Antoine FALQUET

leur bien chère mère, belle-sœur, tante et cousine décédée, le 10 novembre, dans sa 61me année, après une courte et pénible maladie.

L'ensevelissement aura lieu, le mardi 12 novembre, à 3 h. 1/2.

Il ne sera pas rendu d'honneur. P8665

La *Société de Secours mutuels de Collonge-Bellerive* a le regret de faire part du décès de son collègue et ami

Monsieur Albert FALQUET

à Collonge.

L'ensevelissement aura lieu à 3 h. 1/2 du soir. T8664

Honneur à la sortie du cimetière de Collonge. *Le Comité.*

REMERCIEMENTS

Les familles Nicod-Biron et alliées remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion de leur grand deuil. 28.21

Madame veuve Eugène Locca,
Madame Meyer-Tavernier.
Les familles Tocchio, A1904
remercient profondément toutes les personnes, amis et connaissances ainsi que la Société de l'Arquebuse, des marques de sympathie et de regret qui leur ont été témoignées dans le grande deuil qui vient de les frapper.

Dernières dépêches de midi à 4 heures

CONFÉDÉRATION

AGITATION BOLCHÉVISTE

A Berne

Le Conseil fédéral adresse aux fonctionnaires, employés et ouvriers de la Confédération un appel annonçant qu'il ne peut tolérer que le personnel se mette en grève et quitte en ce moment le service dont il s'est chargé envers l'Etat et le public. L'appel condamne sévèrement les tentatives d'abandonner le travail. Il rappelle le personnel à ses devoirs et ajoute que ceux qui ont cru devoir se joindre déjà à la grève doivent reprendre dans les 24 heures leur travail, sinon ils auront à en supporter les conséquences.

A Frauenfeld

La grève générale se manifeste partout dans l'industrie. Le premier train du matin n'a pas pu partir, le personnel des machines refusant le service. Le premier train de Romanshorn n'est pas non plus arrivé à Frauenfeld.

Une collision

Zurich, 10. — Dimanche après-midi, une grande assemblée publique devait avoir lieu sur la Fraumunsterplatz pour célébrer l'anniversaire de la victoire de la révolution socialiste en Russie, malgré l'interdiction générale d'assemblée du commandant des troupes.

Les camarades Platten et Ruegg devaient y prendre la parole. Une foule immense s'était rassemblée, toute la place et les rues avoisinantes étaient pleines de monde.

Peu après 3 heures, une compagnie d'infanterie arriva venant de la Fraumunsterstrasse et fut reçue par des coups de sifflets. **A peine s'était-elle installée devant la Fraumunsterkirche que la foule passait à des voies de fait contre les soldats.**

La troupe tira alors des coups à blanc et à balles, blessant quelques personnes. La foule se rua dans les rues voisines, la troupe dispersa à plusieurs reprises de nouveaux attroupements, en tirant.

Peu après apparurent de nouveaux détachements d'infanterie et de cavalerie, sur quoi la foule se dispersa. Pendant toute l'après-midi, les rues du centre de la ville ont été parcourues par la foule.

Une assemblée de la Typographia de la place de Zurich a décidé également de ne pas reprendre le travail jusqu'à nouvel avis, de telle sorte que les journaux ne peuvent pas paraître.

Les imprimeries des journaux bourgeois ont suspendu complètement leur service. Seul le journal socialiste *Volksrecht* continue à paraître.

Zurich, 11. — Le comité du parti radical-démocratique de la ville de Zurich annonce, dans un appel qu'il a adressé au Conseil d'Etat la demande d'entreprendre immédiatement les premières démarches nécessaires en vue de la réforme et de l'assainissement du corps social. Il s'agit, selon nous, dit cet appel, de deux mesures arrivées à maturité :

1. L'introduction légale et générale de la journée de huit heures.

2. L'octroi aux offices de conciliation actuels du pouvoir de décider avec force de loi des chiffres de salaires (offices des salaires).

Ces deux réformes peuvent être introduites immédiatement sans remaniement de la Constitution. Nous sommes d'avis que toutes les classes de la population doivent collaborer avec le gouvernement en ce qui concerne les mesures semblables à prendre par lui. Pour cette raison, nous reconnaissons la nécessité d'une représentation du parti socialiste au Conseil d'Etat.

Convocation des Chambres

Berne, 11. — **Le Conseil fédéral a décidé, ce matin, la convocation des Chambres fédérales pour mardi à 11 heures.**

Mobilisation de la 1re division

Berne, 11. — **Le Conseil fédéral a décidé, en outre, la mise sur pied de la 1re division sur les places de rassemblement pour le 11 novembre, à 8 heures du soir.**

Ne sont pas compris les groupes d'artillerie de campagne 2 et 4, le groupe d'obusier 25, le parc de montagne, le parc de division, les pionniers signaleurs et les compagnies de subsistance II/1 et III/1.

Le cas de M. Romberg

Les *Schweizerische Republikanische Blaetter*, journal de notre sympathique confédéré J.-B. Rusch, exposent que la présence à Berne de M. von Romberg comme représentant de l'empire allemand n'est plus possible.

Pour l'avenir de la paix

Berlin, 11. — Cette nuit la note suivante a été radio-télégraphiée à M. Wilson à l'adresse du secrétaire d'Etat Lansing :

M. le secrétaire, convaincu de la communauté des buts et des idéaux démocratiques, le gouvernement allemand s'est adressé à M. le président des Etats-Unis, en le priant de provoquer l'avènement de la paix. Cette paix devait correspondre aux principes dont le président s'est toujours déclaré partisan. Il voulait avoir comme but une solution équitable de toutes les questions en contestation et une réconciliation durable entre tous les peuples. Le président a en outre déclaré qu'il ne voulait pas conduire la guerre contre le peuple allemand et faire obstacle à son libre développement.

Le gouvernement allemand a reçu les conditions pour l'armistice. Après un blocus de 15 mois, ces conditions, en particulier la remise de moyens de transport et l'entretien des troupes d'occupation simultanément à la continuation du blocus, sont de nature à rendre la question du ravitaillement pour l'Allemagne désespérée et signifient la famine de millions d'hommes, de femmes et d'enfants. Nous devions accepter ces conditions, mais nous faisons de nouveau et solennellement remarquer au président Wilson que l'exécution des conditions doit faire naître dans le peuple allemand le sentiment contraire à celui qui constitue une condition pour la reconstitution de la communauté des peuples et qui garantit une paix durable du droit. C'est pourquoi le peuple allemand se tourne encore une fois en dernière heure vers le président en le priant d'intervenir auprès des puissances alliées pour obtenir un adoucissement des écrasantes conditions.

Entente économique entre Vienne et l'Argentine

Vienne, 11. — Le ministre d'Argentine a fait savoir au bourgmestre Weisskirchner, selon la *Reaus Correspondenz*, que le gouvernement argentin avait examiné avec un grand intérêt la note du bourgmestre, du 31 octobre, sur la situation alimentaire de la ville de Vienne et l'avait chargé de faire savoir au bourgmestre que la ville de Vienne était autorisée à acehter en Argentine les quantités de réeales panifiables et de mai nécessaires au ravitaillement de la population et à retirer ces marchandises après paiement en monnaie argentine.

La légation d'Argentine est autorisée est autorisée à transmettre les dépêches du bourgmestre relatives à la conclusion des contrats y relatifs. Le bourgmestre a adressé au ministre ses remercie ents pour la rapide et utile activité déployée dans l'intérêt du ravitaille ent de la ville de Vienne.

L'ARMISTICE GÉNÉRAL

LA VICTOIRE DE L'ENTENTE

Paris, 11. — (Officiel). — L'armistice avec l'Allemagne est signé.

Paris, 11. — Quatre nouveaux plénipotentiaires ont été désignés pour être adjoints à la délégation allemande. Selon plusieurs journaux, ils auraient franchi les lignes hier soir entre 18 et 22 heures. Selon le *Matin*, divers obstacles les auraient retardés.

Vers la débâcle

Paris, 11. — Tandis que le monde entier attend l'événement clôturant la plus grande des guerres de l'histoire fixant l'avenir de l'humanité, les poilus et leurs alliés, imposant à l'ennemi, par la force, l'exécution d'une des principales clauses de l'armistice : l'évacuation des territoires envahis, achèvent la déroute des armées allemandes, les poussent devant eux, de l'Escaut à la Meuse. La vitesse de la retraite s'accentue partout. Le moment approche, où l'ennemi, manquant de temps pour enlever son énorme matériel, sera contraint de l'abandonner. Il a commencé déjà à le faire en certains points. Les routes vers les massifs des Ardennes sont engorgées de convois immobilisés.

Le critique de l'*Echo de Paris* dit que l'ennemi va au-devant d'un véritable désastre militaire si l'armistice n'est pas signé aujourd'hui. On croit qu'il clôra la série des bulletins militaires.

Suivant le critique de l'*Evénement*, la panique règne dans les contingents adverses. (*Havas*)

Une proclamation du gouvernement socialiste

Berlin, 11. — Le gouvernement lance une proclamation annonçant que le parti socialiste a pris le pouvoir auquel les socialistes minoritaires participent avec des droits égaux. Le nouveau gouvernement organisera les élections pour une Constituante, puis laissera le pouvoir aux membres de la nouvelle représentation du peuple.

L'appel est signé du nouveau chancelier de l'empire Ebert, de Scheidemann et de Landsberg.

Berlin, 11. — Samedi, à 9 h. 30, a eu lieu dans la grande salle des séances du Reichstag, la première séance du conseil des ouvriers et soldats. Le président Barth a salué le soulèvement victorieux du prolétariat de Berlin et a rendu hommage à l'attitude de la garnison de Berlin. L'état d'esprit de l'assemblée est enthousiaste. Les bureaux de l'Union télégraphique ont été occupés samedi soir par une délégation du conseil des ouvriers et soldats. (*Wolff.*)

Au Reichstag, le conseil des ouvriers et soldats travaille jour et nuit. Des conférences importantes ont lieu continuellement. Au *Vorwaerts*, d'innombrables voitures militaires viennent chercher les ordres.

Malheureusement, l'attaque traîtresse exécutée depuis le château et le maréchalat a augmenté le chiffre des tués. La fusillade a provqué un certain trouble qui s'est calmé lorsque les ouvriers ont su défendre si vaillamment la ville qu'ils avaient conquise. Nulle part, les soldats-ouvriers n'ont perdu la raison. La circulation du public est bien ordonnée. L'esprit de soumission général est plus grand que la passion de certains isolés. La révolution a vaincu. La victoire ne peut être ternie par aucun attentat anti-révolutionnaire ni par aucun acte d'indiscipline.

Les ouvriers et soldats maîtres du pays

Berlin, 11. — Dans toute la région ouest de l'empire, il s'est formé des conseils d'ouvriers et de soldats ; le mouvement est en progression ; les nouvelles arrivent d'heure en heure. Il en arrive aussi de l'est, en particulier des districts de Posen, Bromberg ; le mouvement s'accomplit dans le calme. Dans certaines villes, comme à Bielefeld et Cologne, les détenus militaires ont été remis en liberté. A Darmstadt, la Hesse a été proclamée république allemande ; dans l'Oldenbourg, le conseil des soldats détient le commandement de la ville et les ports du Weser ; à Oldenbourg même, les soldats sont maîtres de la situation.

Le comité d'action des ouvriers de Mannheim et le conseil des soldats a décidé dimanche matin de proclamer la république sociale.

Berlin, 11. — *Information du C. O. S.* La présidence de la police et le commandement suprême sont entre nos mains. La libération de notre camarade Demming est imminente.